



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

confluences

Champ-sur-Drac

N° 95

Automne 2023



Bilan mi-mandat :
3 ans d'actions au service des chenillards



Coup de pouce CCAS (p.20)

Confluences n° 95

- P. 4 Bilan de mi-mandat
- P. 10 Éducation
- P. 13 Sport et vie associative
- P. 16 Communication
- P. 18 Culture
- P. 20 CCAS
- P. 22 Retour en images
- P. 24 CIVIPOLE
- P. 25 Infos Métro
- P. 26 Le saviez-vous ?
- P. 27 Urbanisme
- P. 28 Infos mairie
- P. 29 Expressions politiques
- P. 30 Infos pratiques

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE
DE CHAMP-SUR-DRAC - N° 95

Directeur de la publication : Francis DIETRICH

Responsables de la rédaction : Gaby VITINGER et
Ingrid CHARROPPIN

Contacts : communication@ville-champsurdrac.fr

Conception graphique : Pi COMM, Échirolles

Crédits photos : Unsplash / Associations / Gaby
Vitinger / Service éducation, enfance & jeunesse /
Renée Brouet / Freepik / Clara Goubault / Tichodrome
/ Grenoble-Alpes Métropole

Impression : Press Vercors, Saint-Sauveur

Dépôt légal : Septembre 2023

Tirage : 1700 exemplaires

Remerciements à toutes les personnes qui ont
contribué à l'illustration et à la rédaction de ce
numéro.

Édito

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande fierté que nous présentons dans ce numéro notre bilan de mi-mandat. Vous pourrez constater par vous-même que ces trois premières années ont fait l'objet de nombreuses avancées dans notre ville et cela sur tous les fronts. L'équipe municipale se réjouit de continuer sur cette dynamique, notamment pour voir se concrétiser deux projets importants d'ici 2026 : la nouvelle école maternelle et la rénovation de notre mairie. Projets, qui ont pour ambition première un service public de qualité optimale et cela dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, en cette rentrée, nous tenions à aborder le sujet du harcèlement scolaire. Il est en effet nécessaire d'être informé au mieux afin de lutter contre ce phénomène et surtout le prévenir.

Vous trouverez dans ce bulletin le palmarès des sportifs et bénévoles méritants 2022-2023 qui montre une nouvelle fois que notre ville mérite son label Terre de Jeux 2024 grâce à ses athlètes et bénévoles performants et impliqués.

Ensuite, vous aurez l'occasion de lire dans ces pages l'interview de notre directeur du CCAS et de la conseillère économique et sociale de Jarrie qui nous mettent en lumière « Coup de pouce », un dispositif d'aide financière qui permet un réel accompagnement des foyers en situation de précarité.

Nous souhaitons aussi vous présenter dans ce Confluences, l'association loi 1901 « Tichodrome », Centre de sauvegarde de la faune sauvage pour laquelle la commune s'engage annuellement à verser une subvention de 0,15 € par habitant. Nous soutenons vivement les actions indispensables de cette association qui œuvre au quotidien pour la protection des animaux sauvages sur notre territoire.

Gilbert Zaboni est décédé fin juillet ; il a été élu municipal durant près de 25 années.

Nous garderons de lui sa gentillesse et son sourire, sa disponibilité et sa compétence. Le côtoyer était formateur : il savait transmettre et partager son expérience et ses connaissances ; il a grandement contribué à ma formation d'élu...

À son épouse Annie, à ses enfants et à sa famille nous adressons nos plus sincères condoléances.

Bien à vous,



Le Maire,
Francis Dietrich

Bilan mi-mandat :



3 ANS D' ACTIONS AU SERVICE DES CHENILLARDS

Durant les trois premières années de ce mandat 2020-2026, l'équipe municipale n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en place et déjà concrétiser certains projets annoncés lors de son élection. Même si nous sommes seulement à mi-parcours, les actions entreprises sont nombreuses : faisons le point thématique par thématique.

L'objectif de l'équipe municipale est de maîtriser le budget dans la perspective de pérenniser la bonne situation financière de la commune.

En actions :

- Analyse des coûts de fonctionnement des services : gymnase, accueils périscolaires et accueil du mercredi
- Pas d'augmentation des impôts
- Élaboration et révision du Plan Pluriannuel d'Investissement 2020-2026
- Recherches des prestataires aux plus offrants pour maîtriser les dépenses
- Réalisation de deux emprunts en 2022 à taux fixes et bas



QU'EN PENSE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP) ?

Fin juin 2023, le conseiller des décideurs locaux de la DGFIP a présenté l'analyse financière simplifiée 2022. Ce dernier s'est félicité de la situation et gestion saines de la ville. En effet, Champ-sur-Drac, dès 2021, a suivi les conseils de la direction départementale des finances publiques de l'Isère en menant une stratégie financière prospective. Cette stratégie permettra de concrétiser les projets municipaux importants (nouvelle école maternelle) malgré l'inflation et la hausse des taux des crédits : en 2022, la municipalité a su anticiper en contractant des emprunts à taux fixes et bas 1,05 % et 1,59 % (à titre indicatif, taux pratiqués au 15/03/23 : 4,70%).



Entretenir le lien avec les chenillards et répondre aux enjeux du vieillissement de la population sont les deux buts que se sont fixés les élus pour l'action sociale à Champ-sur-Drac.

En actions :

- L'analyse des besoins sociaux a été réalisée en 2020 pour une mise en place des actions prioritaires sur 2021 et 2022
- Maintien des aides facultatives et renouvellement de la convention de l'épicerie sociale « Coup de Pouce » (lire article page 20).
- Accueil d'un bus France Service pour faciliter l'accès de la population aux services publics et droits sociaux
- Amélioration de la visibilité du CCAS : réalisation d'un guide pratique du CCAS, création de sa propre identité graphique, utilisation des différents supports de communication de la ville
- Mise en place d'une bourse au permis de conduire pour les 16-25 ans en échange d'heure de bénévolat auprès des services de la collectivité
- Maintien de l'aide en direction des étudiants
- Maintien du guichet d'accueil métropolitain de niveau 2 pour l'accueil et le traitement des dossiers de demande de logement social
- Maintien des actions en direction des familles : Troc tes jouets, Soli'Fête et l'aide aux enfants en situation de handicap

Actions spécifiques pour les seniors :

- Poursuite du portage des repas à domicile
- Accueil et accompagnement des personnes âgées et/ou leur famille pour la mise en place des aides à domicile : Dossier Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Bien vieillir chez soi, Téléalarme
- Renforcement des liens avec la coordinatrice APA.
- Accueil téléphonique et lien renforcé pendant les périodes de confinements et crise sanitaire et en cas de déclenchement du plan canicule (personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables)
- Montée en puissance de l'Activité Physique Adaptée
- Mise en place d'ateliers thématiques : mémoire, les sens, bien vivre sa retraite...
- Maintien des animations en direction des seniors de la commune (repas, bon d'achats, goûter-spectacle)



ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

Pour les plus jeunes chenillards, il s'agit pour la municipalité de donner à l'école et à la jeunesse les moyens d'une action qualitative et de développer la citoyenneté.

En actions :

- Dès 2020, nouvelle orientation pour le restaurant scolaire :
 - des produits de qualité
 - la réduction du gaspillage alimentaire avec un menu qui passe de 5 à 4 composantes
 - un engagement environnemental avec des produits locaux et la récupération des barquettes utilisées pour le service des repas.
 - formation du personnel et sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire et le bien manger.
- Maintien des crédits pour l'accompagnement au ski, à la piscine et pour l'achat de matériel pour la pratique du sport à l'école.
- En 2022, le projet de l'école maternelle est retenu après 2 ans de travail. La nouvelle école maternelle verra le jour près du gymnase, elle sera chaleureuse, fonctionnelle, ludique et écologique. Elle permettra d'offrir aux professionnels et aux enfants un lieu qui répond aux besoins.

- Éducation à l'environnement : participation des jeunes chenillards à la journée propreté.
- Développer la communication avec les parents avec notamment la réalisation de la plaquette de présentation du service.
- Implication des jeunes dans les manifestations communales, course la chenillarde, Halloween.
- Maintien des crédits et de l'accompagnement des jeunes aux métiers de l'animation et aux chantiers jeunes.
- Mise en place d'une éducation et d'un apprentissage à la citoyenneté avec le lancement en 2021 du projet du conseil municipal des enfants et des jeunes. L'assemblée des jeunes chenillards (AJC) a vu le jour en 2022 :
- Élaboration d'un règlement de l'AJC
- Présentation des services et du fonctionnement d'une collectivité
- Participations aux commissions
- Participations aux manifestations et cérémonies



Signataires de la Charte Plan Climat Air Énergie Métropolitain, les élus ont pour objectif principal de préserver le cadre de vie et la biodiversité et de les valoriser.

En actions :

- Poursuite des actions de l'espace naturel sensible de Combe :
- Aménagement des sentiers des coteaux
- Réalisation des diagnostics faune, flore.
- Gestion différenciée des espaces verts
- Préservation de la Chênaie, patrimoine de la Commune et îlot de fraîcheur
- Soutien et participation au développement des jardins partagés
- Gestion de la forêt du Connexe avec l'ONF
- En lien avec la communication : campagne sur le bon voisinage : déjections canines, entretien des cours d'eau....
- Organisation de la fête de la nature

ENVIRONNEMENT



AMÉNAGEMENT



Pour l'équipe municipale, il s'agit de dessiner et/ou redessiner la ville selon des objectifs bien précis :

- contrôler l'urbanisation pour maîtriser l'évolution de la population
- sobriété énergétique
- favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture

En actions :

- Groupe de travail sur les zones AU (à urbaniser) qui a conclu :
 - ne pas dépasser les 3500 habitants sous ce mandat
 - pas de développement de l'urbanisation de ces secteurs à court terme
 - préserver des poches de verdure au sein de l'urbanisation actuelle
- Attention particulière sur la densification des espaces urbanisés existants
- Travaux d'isolation du gymnase pour améliorer l'enveloppe du gymnase et le confort des utilisateurs
- Travaux de modernisation de l'éclairage public en remplaçant le matériel vétuste et énergivore : le nord de la route de S' Georges, la Chênaie et le Lendit.
- Poursuite de l'installation des luminaires à leds dans les bâtiments communaux
- Travaux réguliers pour la régulation du chauffage et l'optimisation des consommations énergétiques
- Étude sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments existants
- Cheminements doux :
 - avenue Delestrait à proximité de l'école,
 - continuité piétonne autour du plan d'eau,
 - chemin du Boutey et le long du parking du plan d'eau,
 - lancement des travaux rue Marcel Paul.
- Pose d'arceaux pour les vélos
- Prolongation par la Métropole de la chronovélo jusqu'au rond-point du Pont de Champ

Un sujet délicat que la municipalité affronte de manière à avancer au regard des enjeux de demain. Le travail s'articule donc autour d'une réflexion sur l'aménagement de l'extension du cimetière et la récupération de concessions abandonnées. Les mots d'ordre sont « calibrer » et « moderniser ».

En actions :

- Acquisition d'un nouveau logiciel pour la gestion des cimetières
- Actualisation du règlement des cimetières
- Réactualisation des tarifs

CIMETIÈRES



SÉCURITÉ



Réduire le sentiment d'insécurité de la population reste l'objectif principal des élus. C'est pourquoi ils cherchent à pérenniser et développer les dispositifs permettant d'améliorer la tranquillité publique.

En actions :

- Mise en place de la « participation citoyenne » : nouvelle appellation du réseau des citoyens vigilants
- Aménagements pour la sécurisation des cheminements piétons (voir thème Aménagement), de la circulation en général et la réduction de la vitesse
- Vidéoprotection : Les points d'alimentation en électricité et fibre des cameras sont pratiquement terminés et la coordination est en cours.
- Mise en place de la police pluricommunale
- Formations des employés et élus sur le plan communal de sécurité et exercice grandeur nature avec l'Irma

Une offre culturelle de qualité à destination du plus grand nombre est l'objectif de nos élus. Pour cela il a fallu développer l'offre, promouvoir la salle Navarre et favoriser la pratique culturelle.

En actions à l'Espace culturel Navarre :

- Pérennisation d'une saison régulière et dense depuis septembre 2019
- Proposition d'une offre gratuite pour permettre aux publics éloignés de la culture de venir à la salle
- Développement des résidences de création en soutien aux compagnies locales.
- Offre de tête d'affiche nationale
- Projets intercommunaux avec les villes de Jarrie et Champagnier.
- Valorisation par la création d'un site internet Espace Culturel Navarre et d'une page Facebook dédiée
- Mise en place d'une billetterie numérique de spectacle
- Mise en place d'une communication régulière sur les panneaux lumineux, encart agenda (distribué avec le Confluences), affichage, presse, agenda internet, newsletter...
- Participation aux réseaux culturels métropolitains
- Participation aux réflexions sur la délibération-cadre de la culture métropolitaine
- Développement des réseaux culturels (METRO, AIDA 38, Ville de Grenoble, La maison des arts du récit, MDI, Jazz club de Grenoble, ARS, FNE, ADICE, ARIA 38, CENTRE SOCIO CULTUREL MALRAUX)
- Réflexion sur les locaux et la salle (mutualisation du local club loisirs, mise aux normes de sécurité de la salle de spectacle, rénovation du hall d'accueil en 2021..)
- Développement d'un plan d'éducation artistique et culturelle à l'Espace Culturel Navarre
 - Mise en place d'un dispositif d'accompagnement vers la pratique artistique des mineurs (APAC) depuis 2021.
 - Une séance de cinéma par classe proposée aux écoles.
 - Un ou deux spectacles par an proposés aux écoles.

Les actions culturelles de la médiathèque :

- Travail sur l'éducation aux médias avec les Intermèdes et la Fabrique Média. Accueil de deux ambassadeurs des médias en 2021-2022
- Organisation et participation aux petits champions de la lecture.
- Organisation de « Dis-moi Dix mots » avec les classes des 3 écoles.
- Fête du cinéma d'animation
- Mise en place de lectures dans les écoles pendant le COVID.
- Création du Club des Geek pour les jeunes à partir de 10 ans
- Fête du court métrage
- Fête de la science
- Accueil des classes des 3 écoles de la commune - 6 fois par an
- Accueil mensuel des assistantes maternelles avec le SICCE
- Accueil mensuel du Service Accueil de Jour de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) AFIPH
- Journée festive de la semaine Petite enfance avec le SICCE
- Concours d'écriture avec l'ADICE et la Médiathèque départementale de l'Isère
- Exposition hors les murs avec le Musée Autrefois



**ESPACE CULTUREL
NAVARRE**

CULTURE



MARCHÉS ALIMENTAIRES



Vecteur de lien social, il est important pour l'équipe municipale de pérenniser et développer le marché alimentaire comme lieu de vie dans une démarche de développement durable.

En actions :

- Refonte du règlement intérieur, qui a été présenté aux commerçants
- Évolution des tarifs et régularisation de l'occupation : mesure des stands et mise à jour des listings concernant les commerçants abonnés
- Amélioration des prestations pour les commerçants
- Maintien d'un espace de vie convivial (médiathèque - place du marché - boulangerie) le samedi et le mercredi matin

Sur ces thèmes, la municipalité concentre ses efforts pour permettre et développer le sport pour tous et renforcer la proximité avec les acteurs associatifs locaux.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

En actions :

- Réalisation de 2 sentiers pédestres au départ du plan d'eau
- Randonnées semi-nocturnes à destination des familles
- Élaboration d'un guide des associations distribué à l'ensemble de la population
- Passage en LED de l'éclairage du terrain d'honneur et reprise du revêtement synthétique du terrain d'honneur (regarnissage)
- Rénovation des terrains de boules Navarre
- Labélisation de la commune à « Terre de jeux 2024 »
- Rencontre avec l'ensemble des associations locales de manière individuelle et collective

- Maintien du prêt des mini-bus et de la mise à disposition à titre gratuit des équipements communaux à l'ensemble des associations locales
- Maintien de l'enveloppe budgétaire liée aux subventions en appliquant des critères d'attribution objectifs
- Accompagnement des associations dans leur quotidien, leurs problématiques et demandes diverses
- Présence municipale lors des événements associatifs (assemblées générales, fêtes de clubs, anniversaires...)
- Maintien du forum des associations (même pendant la période covid)



COMMUNICATION



Dès le début du mandat, il a été très important pour l'équipe municipale d'améliorer la qualité des relations avec les habitants et l'image de marque de la collectivité en diffusant notamment une information complète et de qualité.

En actions :

- Ouverture de la Page Facebook de la ville
- Réalisation d'un nouveau logo pour la ville
- Nouvelle version du bulletin municipal Confluences
- Installation de 3 panneaux lumineux
- Réalisation du nouveau site internet de la ville
- Guides pratiques/pédagogiques : CCAS, éducation enfance jeunesse, associations
- Réalisation de vidéos de présentation de la ville
- Mise en place de l'expression politique
- Participation Street Art Fest Grenoble Alpes
- Organisation de réunions publiques (école maternelle, RD529, S' Sauveur, convention citoyenne sur le climat, Street Art Fest...)
- Campagne d'information innovante (bon voisinage)
- Diffusion en direct du conseil municipal sur Facebook

La lutte contre le harcèlement entre élèves

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui). »

Cette définition élaborée par le psychologue Dan Olweus suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportement violent : le pouvoir, la fréquence et la nature des agressions.

Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse. On peut considérer qu'il y a harcèlement quand :

- un rapport de force et de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- il y a répétitivité : différentes formes d'agression se répètent régulièrement durant une longue période ;
- il y a volonté délibérée de nuire à la victime, avec une absence d'empathie de la part des auteurs.

Le harcèlement peut devenir un comportement discriminatoire lorsqu'il est lié à un critère de discrimination prohibé par la loi.

Les conséquences du harcèlement scolaire

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :

- décrochage scolaire voire déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25 % de l'absentéisme des collégiens et lycéens) ;
- désocialisation, anxiété, dépression ;
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies) ;
- conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.



UNE LOI VISANT À COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire stipule que « les établissements d'enseignement scolaire et supérieur publics et privés ainsi que le réseau des œuvres universitaires prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire ».

Elle prévoit notamment :

- la création du délit de harcèlement scolaire : il peut être commis à l'encontre d'un élève par un autre élève ou par un personnel de l'établissement ;
- des peines pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée ;
- la possibilité pour le juge de prononcer un stage de « sensibilisation aux risques liés au harcèlement scolaire » ;
- une formation continue relative à la prévention, à la détection et à la prise en charge du harcèlement scolaire et universitaire à destination de l'ensemble des personnels médicaux et paramédicaux, des travailleurs sociaux, des magistrats, des personnels de l'éducation nationale, des personnels d'animation sportive, culturelle et de loisirs, ainsi que des personnels de la police nationale, des polices municipales et de la gendarmerie nationale.

Des observations scientifiques

Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation menées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) relèvent que les élèves subissant une forte multivictimation, pouvant être assimilée à du harcèlement, sont plus nombreux au collège.

Enquête Source	Niveau	Forte multivictimation répétée (%)	Au moins une forme de cyberviolence (%)
Depp 2021	Primaire	2,6	n. d.
Depp 2017	Collège	5,6	25
Depp 2018	Lycée	1,3	18,2

n. d. : non déterminé - Source : enquêtes de la Depp, disponibles en ligne sur <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/accueil-portal.aspx>

- **À l'école (CM1-CM2)**, les élèves multivictimisés se confient plus souvent, même si un tiers n'en parle à personne.
- **Au collège**, 33 % des élèves multivictimisés ne qualifient pas leur cas comme relevant du harcèlement. À l'inverse, 44 % des collégiens qui se considèrent comme harcelés ne subissent pas de multivictimation.
- **Au collège comme au lycée**, les violences subies via les nouvelles technologies tendent à prendre une place non négligeable dans le tableau des victimations.

Deux numéros d'appel gratuits

Pour signaler une situation de harcèlement :
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national
→ 3020

Opéré par l'école des parents et des éducateurs d'Île-de-France (EPE-IDF), le 3020 demeure la plateforme de référence pour le signalement des situations de harcèlement à l'école auprès du réseau des référents académiques et départementaux harcèlement de l'éducation nationale. Au téléphone, des intervenants formés procurent des conseils aux victimes, parents ou témoins d'une situation de harcèlement à l'école et peuvent transmettre les situations de harcèlement, par une application sécurisée, vers le réseau des référents académiques et départementaux qui prennent en charge les situations.

Lorsqu'aucun écouteur n'est disponible, l'appel bascule directement sur la ligne téléphonique spécialisée de l'académie de l'appelant.

La ligne 3020 est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h, et le samedi de 9 h à 18 h (sauf les jours fériés).

Pour signaler une situation de cyberharcèlement :
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national
→ 3018

Opéré par l'association e-Enfance, le 3018 est dédié aux violences numériques. Les appels concernant des situations de cyberharcèlement ciblant des élèves sont transmis à l'éducation nationale, au même titre que les signalements effectués auprès du 3020.

Tiers de confiance des principaux réseaux sociaux, les équipes peuvent obtenir rapidement le retrait des contenus illicites en ligne.

La plateforme est ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 20 h (sauf les jours fériés). Le service est également disponible sur 3018.fr par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp ou en téléchargeant l'application 3018 : <https://e-enfance.org/numero-3018/besoin-daide/>

Q ZOOM SUR

LES PROJETS DES ÉCOLES CHENILLARDES 2023-2026

L'école maternelle



L'école maternelle est le lieu des premiers apprentissages scolaires de l'élève : vivre ensemble, se socialiser et devenir de plus en plus autonome afin d'être prêt pour les apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire. Le projet d'école 2023-2026 s'articule autour de la coopération et de l'entraide, d'une sensibilisation à la citoyenneté, d'une éducation à l'environnement et au tri des déchets, sans oublier l'éducation à la culture, au sport et à la santé.

Les écoles élémentaires



Le projet d'école 2023-2026 rassemble les objectifs suivants : guider tous les élèves vers l'épanouissement et la réussite scolaire, sensibiliser à la différence, prévenir le harcèlement et éduquer au développement durable. Des actions déclinées du projet d'école accompagneront les temps médiatiques forts de 2023-2024 qui font sens pour les élèves, notamment la coupe du monde de rugby depuis la rentrée et les jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Pour ces nombreux objectifs, les équipes éducatives des écoles travaillent en collaboration avec différents partenaires (mairie, APE, Sou des écoles) dans l'intérêt des enfants qui sont au centre de leurs missions.

Retour en images



DE L'ÉTÉ 2023 DES JEUNES CHENILLARDS



Les chantiers jeunes !



Le séjour enfance dans le Vercors.



Les chenillards du projet jeune en séjour dans le Gard



Une belle prise pour les petits chenillards du centre de loisirs



Rentrée des classes

Sportifs et bénévoles méritants : cuvée 2022/2023

Cette saison, les bénévoles et sportifs du territoire se sont une nouvelle fois dépassés. Nous sommes ravis de vous présenter les élus (es) de 2022/2023.

CHARLES ECCHER



- Dirigeant et éducateur au club depuis 2016
- Responsable U8 U9
- Disponibilité sans faille, un pilier essentiel du club
- Très discret mais très investi et impliqué auprès des jeunes

FOOT À 8



- Coachée par Marc Kasmi
- Qualifiée en finale à 8
- La convivialité et le plaisir de se réunir motivent cette équipe

JEANNINE GIRARD



- Bénévole depuis 40 ans : dirigeante, trésorière, vice-présidente
- Responsable depuis 2021 du centenaire : a œuvré pour la réussite de tous les événements

ÉQUIPE M16



- Une équipe qui n'a pas perdu l'envie de jouer malgré une saison compliquée (effectif incomplet)
- Entraînements assidus
- Elle a effectué de bons matchs et gagné officiellement sur le terrain

USJC FOOT



USJC RUGBY



ROMANCHE BASKET



GUILLAUME PLATEL BENIT



- Acteur clé de la création du club et président depuis 2019
- Disponibilité sans limite et grande expertise sur le fonctionnement d'un club
- Capacité à créer et entretenir un réseau qui a bénéficié au club
- Homme de projets avec une attention particulière pour la formation des jeunes

SENIORS FÉMININES



- Collectif très solidaire et assidu, regroupant une cadette, des juniors et des seniors
- Très belle progression technique avec la mise en place de systèmes offensifs et une défense redoutable
- Des filles engagées dans la vie du club (tables de marque, aide coaching, buvettes, manifestations...)

ÉQUIPE BENJAMINE



Anastassya Lezous, Kayla Ayadi, Ines Ronat, Anais Corjon, Maelyne Frangiamone et Jade Malhero Ferrera

- Qualifiées pour la finale du Championnat de France
- Médaille de bronze en filière N2
- Relève du club

TWIRLING BÂTON



CHAMP
SUR DRAC

LAËTITIA GOBBO



- Secrétaire du club depuis 2008 : un pilier dans l'organisation des projets
- Proche des jeunes, elle n'hésite pas à faire les déplacements partout en France et en Europe
- Praticante assidue depuis le lancement de la section Karaté-Fitness : elle sait se battre mais en musique !

USJC KARATÉ



20
TERRE
DE JEUX
24

MARTIAL SPORTS



CATHERINE SANDIER



- Bénévole dévouée depuis 20 ans
- Participe activement aux compétitions et à l'entraînement
- Devenue photographe lors des événements sportifs
- Son soutien constant envers ses enfants et envers le Club Martial Sports est une source d'inspiration pour tous

ELORA VARRAL



- 11 ans : une graine de championne de Jiu-Jitsu Brésilien en France
- Championne de France et l'Open de France dans sa catégorie d'âge et de niveau
- Rayonne de bonne humeur sur le tatami, inspirant les autres avec son sourire radieux
- Energie, Concentration, entraide...des qualités du code moral des arts martiaux

ROLAND REISSE



- Trésorier du club depuis sa création (en 1995)
- Mais également joueur en équipe départementale
- Organisateur du tournoi de fin d'année
- Expert en approvisionnement de matériels et de sa réparation

TOMMY GIROUD



- Meilleure progression de classement en 2022
- Formation initiateur de club et animateur fédéral
- Accompagne les jeunes lors des compétitions individuelles avec coaching et encouragement

LAURENT DERAÏN



- 2021
Vice-champion AURA Élite
Champion de France Masters
Champion du Monde Masters
- 2022
Champion AURA Élite
Champion de France Masters
Champion du Monde Masters

NATHAN BLANC



- CHAMPION DE FRANCE 2023
- A débuté le rugby à l'âge de 5 ans en U7 à l'USJC
- En 2017, il a rejoint le FCG
- Son but est de se faire plaisir en jouant au plus haut niveau

SPORTIFS NOMMÉS



par la
commission
sport et vie
associative

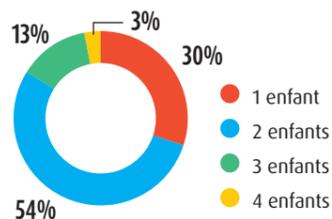
Résultat du sondage réalisé auprès des parents



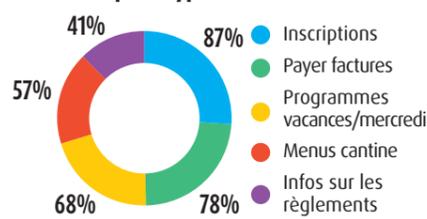
SUR LA DIFFUSION D'INFORMATIONS CONCERNANT LES SERVICES ÉDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE.

En mai dernier, nous avons sollicité les parents pour répondre à un questionnaire au sujet de l'information diffusée régulièrement. Les parents ont été nombreux, 98 familles représentant 186 enfants, à répondre au questionnaire. Nous sommes ravis de vous présenter ci-dessous les résultats très positifs qui nous encouragent à continuer sur cette voie.

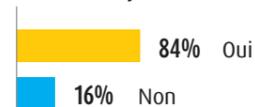
1 Combien d'enfants avez-vous ?



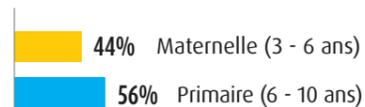
6 Pour quels types de démarches ?



11 En début d'année scolaire, avez-vous reçu la plaquette de présentation du service éducation, enfance et jeunesse ?



2 Quel âge ont vos enfants ?



7 Selon vous, le portail famille est-il complet ?



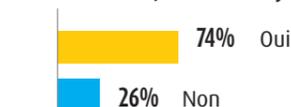
12 Trouvez-vous ce support utile ?



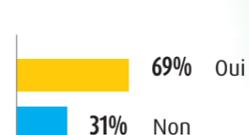
3 De manière générale, pensez-vous avoir les informations dont vous avez besoin concernant le périscolaire ?



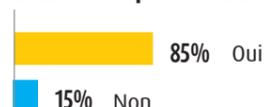
8 En début d'année scolaire, avez-vous reçu le calendrier du service éducation, enfance et jeunesse ?



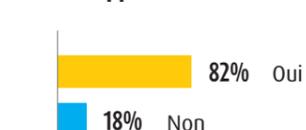
13 L'avez-vous conservé ?



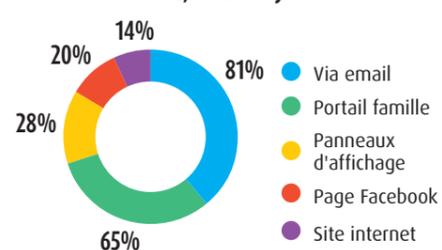
4 De manière générale, pensez-vous avoir les informations dont vous avez besoin pour l'extrascolaire ?



9 Trouvez-vous ce support utile ?



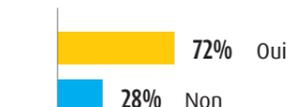
14 Comment préférez-vous vous informer sur les sujets de l'éducation, de l'enfance, et de la jeunesse ?



5 Utilisez-vous le portail famille ?



10 L'avez-vous conservé ?



Street Art Fest 2023

Pour la troisième année consécutive, la ville de Champ-sur-Drac a participé au festival Street Art Fest Grenoble-Alpes 2023 qui s'est déroulé du 26 mai au 2 juillet 2023. Pour cette 9^e édition, pour répondre aux nombreuses demandes de la part des habitants de mettre à disposition leur mur, la municipalité a décidé de faire « un appel aux murs ». Les candidatures ont été envoyées et analysées par l'association Spacejunk (organisatrice du festival) au regard de critères de participation (visibilité, surface, état du mur, emplacement, dimensions).

« Symphonie » de Temponok : rue Louis Colmard

Qui est Temponok ?

Temponok est un artiste plasticien autodidacte, issu du mouvement graffiti. Son travail s'articule autour de la bulle de savon, ainsi que sa transparence, qu'il explore depuis une quinzaine d'années.

Les mots de l'artiste sur la fresque :

« Les bulles ont une place majeure dans mon œuvre. Je les intègre ici au paysage par un jeu de miroir avec les éléments urbains environnants afin que les habitants et le public puissent se l'approprier. Elles sont intrinsèquement transitoires. Elles se forment, existent pendant une brève période et finissent par disparaître. De même que la vie, elle aussi, se caractérise par sa nature temporaire, de la naissance à la disparition. Ces fragiles ellipses sont des reflets de l'existence, elles soulignent la nécessité d'embrasser le moment présent et de réfléchir à notre place dans le tissu plus large de l'univers ».

« Émerge » de Daniel Mac Lloyd : avenue Jean Navarre

Qui est Daniel Mac Lloyd ?

Street artiste autodidacte né en 1995 à Luxembourg, Daniel Mac Lloyd a grandi avec un pinceau à la main. Sa fascination pour la couleur, la matière et les formes s'est installée dès ses premières années. Influencé par le graffiti et le design graphique puis inspiré par la magie des détails, son style a trouvé son chemin vers le genre d'art contemporain urbain qu'il est en ce moment. Une symbiose du Graffiti, du Lettrage, de l'abstrait avec une touche d'art photoréaliste dans toutes ses dimensions.

Quelques mots sur la fresque :

L'artiste s'inspire de la nature et les couleurs. Il a proposé au propriétaire entre 4 oiseaux différents. Le propriétaire a choisi ce visuel au vu de l'énergie que l'oiseau dégage. La fresque s'appelle « émerge » parce que le propriétaire a rigolé quand il l'a vu fini : Il adore se lever le matin avec une telle énergie.



L'espace culturel Navarre :

2023-2024 : UNE SAISON QUI DÉCOIFFE !

Dans vos boîtes aux lettres vous avez reçu la plaquette de présentation de saison 2023/2024. Un vrai mémorandum à conserver précieusement qui vous aidera à enrichir vos fins de semaines tout le long de l'année culturelle 23-24. Déjà pour cet automne, voyons ce qu'il y a d'alléchant au menu...

DIMANCHE 15 OCTOBRE

**de la magie plein les yeux
avec « Luc Parson et David Coven »**

Dans le cadre des 10 jours de la culture organisés par Grenoble Alpes Métropole, nous vous proposons un spectacle de magie très visuel, interactif et varié avec David Coven, magicien vu dans l'émission « le plus grand cabaret du monde ».



VENDREDI 24 NOVEMBRE

**du théâtre comique et sensible
avec « Tichodrome et autres noms d'oiseaux »**

Mickaël, trentenaire borderline et maladroit n'avait pas prévu qu'un sanglier vienne jouer sous ses roues ce soir-là. En pleine campagne, voiture plantée, il ne lui reste que le stop. Mais qui pour s'arrêter ? Denis, un ancien ami qu'il n'a plus vu depuis dix ans et qui n'a rien demandé, surtout cette nuit où le tichodrome chante...



VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

**« Naju Band » un voyage guitare à la
main et violon sous le coude, à travers des
paysages lyriques, à l'atmosphère déroutante.**

Tantôt doux et poétique, tantôt funk et groovy, le spectacle de Naju attrape les auditeurs par le cœur et leur propose de faire quelques loopings avant de les rattraper à bras ouverts pour les bercer.



**ET POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE, TENUE
DE SWING RECOMMANDÉE LE VENDREDI 12
JANVIER, AVEC « PROHIBITION » !**

Poussez la porte d'un bar populaire et vous voici au cœur du jazz swing et de la contrebande. Dans cette période tumultueuse la danse swing s'invite à chaque carrefour comme une impulsion pour s'extraire du quotidien, une ode à la liberté. Participez en deuxième partie de soirée aux initiations swing « tout public », les quelques mouvements de ce groove typique du jazz sont rapidement assimilés pour que chacun puisse improviser et se laisser surprendre.



À vos agendas !

LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE :

FÊTE DE LA SCIENCE :



MERCREDI 11 OCTOBRE

**fête de la
Science**

09H15

Atelier 1+1 = MIEL
> Dès 7 ans, réservation à la médiathèque.

Pour la seconde année consécutive, la médiathèque participe à la fête de la Science. Les communes de la vallée de la Romanche s'associent pour proposer un programme varié à retrouver sur le site de la manifestation autour de la thématique « La Romanche, humaine par nature »

À Champ-sur-Drac, les enfants pourront participer à l'atelier 1+1=MIEL. À travers défis, jeux et expériences, un atelier pour comprendre les mathématiques cachées dans une ruche, le rôle des abeilles dans la nature, comment elles fabriquent cire, miel, gelée royale ...Saviez-vous retrouver avec quoi ont été élaborés les différents miels ?

FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION :

projection et atelier

**fête:
du cinéma
d'animation**

MERCREDI 18 OCTOBRE

**À L'ESPACE
CULTUREL NAVARRE**

10H00

**Rêves de Folimage
pour enfants sages**

> Dès 5 ans, gratuit et ouvert à tous.

C'est reparti pour une nouvelle édition de la FCA ! Pour sa 5^e participation à la fête du cinéma d'animation, la médiathèque vous propose une plongée dans le monde des rêves avec pêle-mêle un chien, un renard, une perruche et le facétieux Ariol dans un florilège concocté par le studio Folimage.



RÊVES DE FOLIMAGE POUR ENFANTS SAGES

16H30

**À LA MÉDIATHÈQUE
Atelier Malle à Balbuciné**

> Dès 7 ans

Grâce à la malle à Balbuciné, la cinémathèque de Grenoble vous invite à un voyage à travers la pré-histoire du cinéma avec la découverte des ancêtres du cinématographe : les jouets d'optiques (thaumatrope, zootrope, praxinoscope, lanterne magique, etc.)

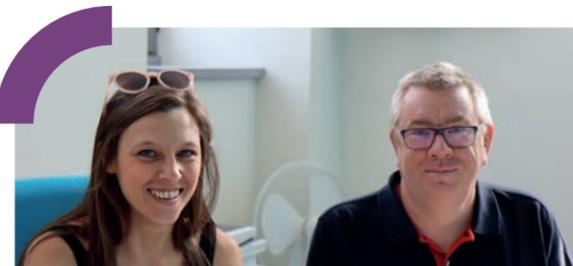
Un atelier à la découverte de la fabrication des images en mouvement lors duquel vous manipulerez des jouets pleins de mystères !

RENDEZ-VOUS SUR WWW.ESPACECULTURELNAVARRE.FR POUR RÉSERVER VOS SPECTACLES !

Dispositif Coup de pouce :

BIEN PLUS QU'UNE ÉPICERIE SOCIALE !

Coup de pouce est une action d'insertion à destination de personnes du territoire en difficultés financières. Le dispositif consiste à proposer à la vente des produits d'épicerie, des produits surgelés, des produits d'hygiène corporelle et domestique à prix réduits. Il a pour objectif d'accueillir toute personne en difficulté par le biais d'une aide alimentaire, de favoriser la place de chacun dans la vie collective, soutenir les démarches individuelles dans tout processus d'insertion sociale. Nous avons poussé la porte de l'épicerie sociale « L'Entr'act » à Jarrie pour rencontrer Aude Genin-Lomier conseillère économique et sociale à Jarrie et Olivier Camus directeur du CCAS de Champ-sur-Drac.

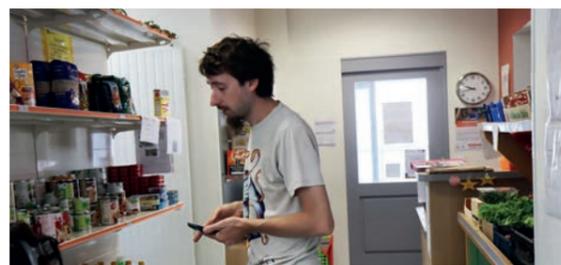


de valoriser sa parole. En effet, quand on est désocialisé (sans travail par exemple) cela devient compliqué d'être à l'aise pour s'exprimer. Il est nécessaire de redonner la parole à ces personnes qui ont beaucoup de choses à dire. Ainsi par cet exercice, elles vont pouvoir reprendre confiance en soi pour les démarches administratives au téléphone par exemple.

Combien de familles bénéficient de ce dispositif sur le territoire ?

Sur notre territoire, nous accueillons une trentaine de familles (la moitié chenillarde) par semaine. Cela nous permet de travailler de façon très personnalisée avec les bénéficiaires. Avec nos bénévoles, nous sommes très attentifs à créer une ambiance sereine, conviviale et accueillante.

Afin de créer un accueil personnalisé, chaque bénéficiaire est accompagné pendant ses courses, nous indique Clément BILLARD, magasinier à l'Entr'act.



TÉMOIGNAGE DE LOUISA, BÉNÉFICIAIRE LE MOT D'ORDRE : LA SOLIDARITÉ

« Avant que mon dossier pour l'épicerie ne soit accepté, je venais seulement aux ateliers du jeudi. Ça me faisait sortir de chez moi, j'ai rencontré plein de filles et nous sommes devenues des copines. Ici, vous vous sentez entourée, on n'est pas lâchée dans la nature. Le lieu est agréable et accueillant, pour moi c'est un soutien psychologique phénoménal ».

Deux nouveaux ateliers pour les seniors

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION BRAIN'UP



LES 5 SENS EN ÉVEIL

Si le vieillissement est un processus lent et inexorable, ses impacts sur la vie quotidienne diffèrent de manière significative d'une personne à une autre. Et l'évolution des cinq sens (l'audition, la vue, l'odorat, le toucher et la proprioception) agit directement sur ces impacts et influencent le niveau d'autonomie de la personne âgée. Ainsi la dégradation d'un ou plusieurs des sens est un signe connu de fragilité, qu'elle soit physique, psychologique et/ou sociale. À terme, elle augure des risques plus élevés de pathologies chroniques. Le programme de cet atelier vise à sensibiliser les retraités sur l'importance de protéger et d'agir au quotidien sur les cinq sens.

Cette démarche de prévention santé participe à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées : entretenir le lien social, valoriser l'estime de soi mais aussi, à plus long terme, retarder les risques de pathologies et de survenues d'actes chirurgicaux.



ÊTRE HEUREUX À LA RETRAITE

Si vieillir est un processus physiologique inéluctable, bien vieillir est étroitement lié à une question d'état d'esprit. Face aux difficultés de la vie, nous avons tous des capacités de protection mais aussi d'adaptation pour savoir rebondir et continuer à se développer, malgré les aléas. Le programme "Être heureux à la retraite" se compose de 4 séances, qui abordent les moyens d'actions dont chacun dispose pour valoriser son bien-être psychologique d'une part, mais également son bien-être physiologique, en dépit des facteurs externes.

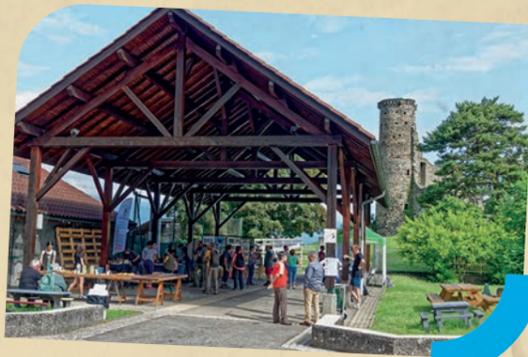
En quoi l'état d'esprit et le mental influencent notre santé ? Que pouvons-nous faire au quotidien pour entretenir cet état d'esprit et développer le sentiment d'être heureux ? Quels sont les leviers pour prendre soin de sa santé, en s'appuyant sur les piliers de l'hygiène de vie ? Telles sont les interrogations auxquelles nous souhaitons apporter des réponses tout au fil des séances de ce programme.

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR CES ATELIERS, VOUS INSCRIRE ?
CONTACTEZ LE CCAS : 04 76 68 48 80 - CCAS@VILLE-CHAMPSURDRAC.FR

Retour en images



11 juin - Amateurs et initiés se sont retrouvés à la Tour des 4 saisons à l'occasion de la Fête de la Nature pour découvrir la faune et la flore de notre territoire.



25 mai - « Faites du vélo », l'événement cycliste du printemps a été suivi par les élèves chenillards (même les plus petits) et leurs parents.

4 juillet - Élus, personnel et réserve communale, pompiers, gendarmes ont participé à l'exercice du plan communal de sauvegarde organisé en collaboration avec l'IRMA.



27 juin - La 1^{ère} compagnie du 7^e BCA jumelée avec la ville a choisi le site de la Tour des 4 saisons pour sa cérémonie de passation de commandement.



20 juillet - Le Temps des histoires hors des murs au Plan d'eau organisé par la médiathèque fut un moment très agréable pour petits et grands.

1^{er} septembre - Randonnée organisée par la municipalité sur le sentier bleu des coteaux.



16 juin - Grand succès pour la kermesse du Sou des écoles organisée cette année à l'école du Pavillon.



9-10-11 juin - Pendant 3 jours, La compagnie du Théâtre du risque a présenté pour les chantiers théâtre trois œuvres à l'Espace Culturel Navarre interprétées par les jeunes chenillards.



11 septembre - Ouverture du parking à l'entrée du village



25 juin - Troisième édition de la Chenillarde, de nombreux sportifs (et moins sportifs) sont venus courir en souvenir de Mymy.



9 septembre - Notre députée, Cyrielle Chatelain, le maire de Champ-sur-Drac Francis Dietrich, le maire de Jarrie Raphaël Guerrero en visite au Forum des associations.



CIVIPOLE à Champ-sur-Drac

En mai dernier, vous aviez reçu un quiz pour tester vos connaissances sur les compétences des différentes institutions sur les problématiques du quotidien. Voici les bonnes réponses !

Un panneau de signalisation est tombé sur le trottoir et je veux le signaler. Qui dois-je contacter ?

... Grenoble-Alpes Métropole.

Un gros meuble est laissé sur mon trottoir. Même après le jour du ramassage des poubelles, il reste là. Que dois-je faire pour qu'il soit emporté ? Qui contacter pour avoir cette information ?

... Grenoble-Alpes Métropole est chargée de l'enlèvement des poubelles selon un planning hebdomadaire défini commune par commune, quartier par quartier, et des encombrants, mais en ce qui concerne ce dernier point elle se charge des encombrants DÉPOSÉS dans une déchetterie, ou, depuis le 1^{er} février 2022 des encombrants signalés par les particuliers qui doivent prendre rendez-vous auprès des services de la métropole pour l'enlèvement (0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

Le sol de l'école primaire de mes enfants est glissant. Mes enfants sont tombés plusieurs fois et j'ai peur qu'ils finissent par se blesser. Qui contacter pour que le problème soit réglé ?

... Votre commune.

Je souhaite refaire la façade de mon appartement. Qui contacter pour le savoir ?

... Votre syndic ou votre commune.

Mon quartier fait l'objet d'un grand projet de renouvellement urbain, je veux donner mon avis. Qui dois-je contacter ?

... Grenoble-Alpes Métropole, sauf si votre Commune est maître d'ouvrage.

Mon bus n'arrive pas. Il n'y a aucune information à l'arrêt expliquant ce retard ?

... Informer Civipole et le SMMAG de ce désagrément. tél : 04 76 59 59 59

J'ai besoin de réserver une place de stationnement pour mon camion de déménagement, qui doit-je contacter ?

... Votre commune.

Je veux avoir des informations sur un pic de pollution de l'air. Auprès de qui puis-je me renseigner ?

... ATMO, Fédération des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air : 09 72 26 48 90.

Je dois faire garder mon enfant après mon congé maternité. Qui dois-je contacter ?

... Le SICCE : Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance : 04 76 78 89 09.

Je souhaite déposer un dossier de demande de logement social. Qui dois-je contacter ?

... Votre Commune.

Je suis envahi de moustiques ! Qui contacter pour arranger ça ?

... L'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) tél : 04 79 54 21 58.

La nuit, les bruits venant de la rue m'empêchent de dormir de manière régulière. Qui dois-je contacter ?

... Votre Commune et la gendarmerie en cas de tapage nocturne et de bruits de voisinage.

L'eau du robinet a un drôle de goût. Qui dois-je contacter pour avoir des renseignements ?

... Grenoble-Alpes Métropole.

Je cherche un logement pour mes parents. Ils sont âgés et dépendants. Qui dois-je contacter pour avoir des renseignements ?

... Grenoble-Alpes Métropole.

Je dois renouveler mon Passeport ou CNI, qui dois-je contacter ?

... Votre commune qui expliquera les démarches dématérialisées et les communes autorisées par l'état à délivrer les documents.

Les berges de la rivière, sentiers ou ruisseaux sont sales ou obstrués :

... Les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les berges des ruisseaux dans leurs propriétés, et la Métropole dans le cadre de sa compétence Gemapi.

Un arbre est tombé sur la route devant chez vous :

... Grenoble-Alpes Métropole.

Une épave de voiture brûlée est sur une place de parking sur la voie publique depuis des mois :

... Votre commune en relation avec la gendarmerie, le propriétaire est chargé de faire enlever l'épave par son assurance. Si on ne trouve pas le propriétaire, la commune s'en charge.

Vous avez une mauvaise connexion : réseaux et wifi (internet) :

... Fournisseur d'accès (SFR, Orange, etc.) ou le département.

Votre voisin se bat avec un inconnu dans votre immeuble :

... Appeler la gendarmerie.

Le tri des déchets alimentaires

ÇA ARRIVE À CHAMP-SUR-DRAC !

Le tri des déchets alimentaires concerne à ce jour 310 000 habitants sur le territoire métropolitain. Il arrive aujourd'hui dans notre commune.

Chaque année, **18 000 tonnes de déchets alimentaires sont produites dans l'agglomération**, soit environ 60 kg/habitant. Une véritable ressource, qui représente 1/3 du volume de nos poubelles grises et que la Métropole valorise en compost.

43 communes métropolitaines sont déjà concernées et c'est maintenant le tour de Champ-sur-Drac, Varcès, Vaulnaveys-le-Haut, Vif et Vizille.

Que va-t-il se passer à la mi-octobre ?

Des messagers du tri mandatés par la Métropole se présenteront à votre domicile pour vous proposer 2 solutions de tri :

Vous habitez en immeuble ? Une collecte en porte-à-porte est mise en place : chaque foyer recevra un bio-seau et un rouleau de sacs biodégradables. Un bac marron sera installé dans le local poubelles de l'immeuble. Ce bac sera collecté une fois par semaine. Les maisons situées en proximité pourront également demander un bac de collecte. Les déchets seront transformés en compost au centre de compostage de Murianette puis épanchés pour enrichir des terres agricoles

locales. Demain, les déchets fermentés serviront également à produire du biogaz.

Vous habitez en maison ? La Métropole vous fournit gratuitement un composteur (en bois ou en plastique). Si vous disposez d'un jardin, le compostage est la meilleure solution, cela évite aux déchets alimentaires de transiter en camion jusqu'à l'incinérateur pour finir en fumée. C'est un moyen simple et naturel de réduire d'1/3 sa poubelle grise.

La Métropole propose aussi des formations gratuites sur le compostage : une date sera proposée à l'automne près de chez vous.

À NOTER : Il n'est pas nécessaire de contacter la mairie ou la Métropole pour réserver du matériel. Les messagers passeront à votre domicile entre 11h et 14h puis entre 17h et 19h30. En cas d'absence, le kit de tri sera laissé sur le pas de la porte des appartements. En maison, un avis de passage sera laissé dans la boîte aux lettres afin de commander le matériel de tri ultérieurement.

Infos : grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires



Le saviez-vous ?



Depuis plusieurs années, la ville a une convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse avec l'association Loi 1901 Tichodrome, centre de sauvegarde de la faune sauvage située à Le Gua.

Quel est le but de cette association ?

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage du Tichodrome, a pour but de recueillir et de soigner les animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, en vue de les relâcher dans des sites appropriés.

Ouvert en juillet 2011, le centre recueille environ 1800 à 2000 animaux d'une centaine d'espèces différentes par an. Il répond également à une très grande sollicitation du public (environ 7000 appels par an).

Il s'agit de la seule structure habilitée à recueillir la faune sauvage blessée sur le département de l'Isère.

Le Tichodrome répond à la demande du public quant à la prise en charge des animaux sauvages découverts blessés ou en détresse, afin de leur offrir une chance de convalescence, en vue d'être relâchés à nouveau dans la Nature.

Quel est son rôle ?

Le Tichodrome joue un rôle dans le maintien de la biodiversité par la richesse des espèces soignées, participe au suivi sanitaire de la faune sauvage, sensibilise le public par le biais des animaux pris en charge et des conseils téléphoniques, mais également par la tenue de stands régulièrement tout au long de l'année et dans différentes manifestations.

Quelles sont les modalités de partenariat avec la ville de Champ-sur-Drac ?

Afin de pérenniser ses actions et continuer à rendre ce service considéré par tous comme d'utilité publique, le centre de sauvegarde du Tichodrome a besoin de partenariats précis et durables avec les communes de son territoire d'action.

Ainsi, la municipalité de Champ-sur-Drac verse une subvention annuelle dont le montant est fixé à 0,15 euros par habitant. En contrepartie, le Tichodrome s'engage à recueillir les animaux sauvages blessés ou malades : ils viennent chercher l'animal pour l'acheminer au Tichodrome dans un temps moyen d'intervention inférieur à 24h, et ce, 365 jours par an, dans la mesure où le particulier découvreur, ou la structure municipale concernée, est dans l'impossibilité d'effectuer le trajet dans sa globalité. De plus, l'association informe la commune en cas de mortalité anormale d'animaux ou de problème sanitaire touchant l'avifaune.

Plus d'infos : <https://www.le-tichodrome.fr>

Le Tichodrome est ouvert 7j/7, y compris les jours fériés, afin de prendre soin de nos pensionnaires.

Permanence téléphonique 7j/7 au 04 57 13 69 47
 • Du 1er avril au 30 septembre 9h30 à 16h30
 • Du 1er octobre au 31 mars 10h à 15h30

ACCUEIL DE NOUVEAUX ANIMAUX DU LUNDI AU DIMANCHE ENTRE 9H00 ET 15H00



Quels sont les risques de construire sans autorisation ?

Réaliser des travaux sans permis de construire constitue une infraction au Code de l'urbanisme et est un délit qui engage votre responsabilité pénale. Sont considérées comme une infraction les constructions irrégulières n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation ou ne respectant pas les servitudes d'urbanismes en vigueur, mais également le non-respect des prescriptions quand une autorisation d'urbanisme a été obtenue (surface, aspect extérieur etc.). Un procès-verbal d'infraction est alors dressé à votre encontre.

Acheter une maison en situation irrégulière : quels sont les risques ?

Un bâtiment n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation peut faire l'objet d'une vente immobilière. Cette procédure n'est pas légale et présente plusieurs risques pour l'acquéreur. Le notaire est chargé de vous mettre au courant de la situation irrégulière du bien que vous souhaitez vous procurer.

En effet, la responsabilité civile de l'acquéreur d'un bien immobilier est engagée. La menace d'une possible démolition demeure. Toute personne qui a fait l'acquisition d'un bien construit sans permis peut donc demander des dommages et intérêts. Il peut aussi exiger auprès d'un juge l'annulation de la vente. En cas de constatation par l'administration de l'irrégularité de vos travaux, aucune autorisation de travaux ne sera octroyée par la suite.

Votre construction échappe-t-elle aux taxes dues à l'administration fiscale ?

Non, lorsque votre infraction est constatée, l'administration fiscale est en droit de vous réclamer l'intégralité des sommes dues depuis l'achèvement des travaux. En effet, l'imposition (taxe d'aménagement, redevance archéologique, taxe foncière etc.) des constructions reste due en tant que propriétaire, même en cas d'édifice illégal.

Pouvez-vous raccorder votre construction ?

Non, en cas d'absence de permis de construire ou d'irrégularité constatée, tout branchement aux réseaux d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone de toute construction soumise aux dispositions des articles L. 421-1 à L. 421-4 ou L. 510-1 est interdit en vertu de l'article L. 111-12 du Code de l'urbanisme, le délai est dit « imprescriptible ».

La dispense de formalité ne vaut pas dérogation aux règles d'urbanisme

Le code de l'urbanisme dispense certains travaux de formalités compte tenu de leur caractère temporaire ou en raison de leur faible importance.

Ex : les constructions dont l'emprise au sol et la surface de plancher sont inférieures à 5 m² ; les constructions temporaires dès lors que la durée d'installation n'excède pas 3 mois ; les piscines dont la superficie du bassin est inférieure ou égale à 10 m² ; les dalles, terrasses ou plateforme de plain-pied.

Pour rappel : La modification de clôture et création d'accès est soumise à déclaration de travaux en mairie.

Il est très important de comprendre que la dispense de formalités ne consiste pas à dispenser du respect des règles d'urbanisme. Bien au contraire, une construction dispensée de formalité doit rester conforme aux règles de droit des sols, même temporaire.

Toute construction édictée en méconnaissance des règles de droit des sols peut faire l'objet de sanctions, quand bien même elle ne nécessite pas d'obtenir une autorisation de construire.



Ça bouge !

LES DÉPARTS



Marie Carmona

Arrivée en 2001 au sein des services administratifs, Marie a pris sa retraite ce premier août 2023. Ses fonctions ont été multiples : social, état civil, élections, urbanisme, comptabilité... Sa fin de carrière a été dédiée au secrétariat général et à la gestion administrative du plan communal de sauvegarde. Sa polyvalence et son énergie sont reconnues de tous. Ses expériences riches au sein de la collectivité ont fait de Marie une collaboratrice efficace et prompte à relever de nombreux défis. La commune la remercie chaleureusement et lui souhaite une belle et longue retraite.

Arlette Chauffray

Arlette a intégré les services de la commune en décembre 2009 en qualité d'agent de service. Ses missions ont également évolué vers du périscolaire où Arlette est devenue une vraie star auprès des écoliers. Nous saluons sa gentillesse, sa gaité et son sourire constants. Arlette s'est investie dans ses missions avec un professionnalisme hors pair difficile à égaler ! Elle sait aussi s'occuper de ses collègues avec une bienveillance extraordinaire accompagnée de belles pâtisseries...

Difficile d'évoquer Arlette sans faire référence à son alter ego, Bruno. Ils ont été tous deux gardiens de l'ensemble Navarre avec beaucoup de sérieux et d'ouverture vers les autres. Bruno a géré la régie et bien des points techniques avec brio et disponibilité. Nous les remercions chaleureusement pour leur activité brillante et sympathique et leur souhaitons bonne retraite et bon établissement vers leur nouveau lieu de vie.



LES ARRIVÉES



Solène Colangelo

Solène a rejoint la direction Ressources Humaines depuis le 10 juillet dernier suite à une réorganisation interne du service et du départ d'Aurore Pautre vers le service finances. Solène est diplômée en droit et management des organisations culturelles et a travaillé à la Rampe à Echirrolles. Elle a choisi de se réorienter professionnellement vers le secteur des ressources humaines. Solène habite Champ-sur-Drac. C'est toujours un grand plaisir de recruter un ou une habitante de la commune. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle expérience et la remercions pour son intégration gaie et chaleureuse au sein des services.

Adrien Fiani

Formé en paysagisme, Adrien a rejoint la collectivité en avril dernier à la suite du départ d'un agent. Issu du privé, Adrien a fait le choix de rejoindre la fonction publique. Il apporte ses connaissances riches dans son domaine de prédilection et a un fort goût pour la mécanique et les réparations. Toute l'équipe des services techniques ainsi que l'ensemble des partenaires municipaux sont heureux de son arrivée et espèrent qu'il se plaira dans cette nouvelle aventure.



Frédéric Sandier

Frédéric est policier municipal depuis plus de vingt ans. Il est arrivé dans le cadre d'une mutation depuis la ville de Vif le 1^{er} septembre et remplace ainsi Christine Rey partie également en mutation vers Monestier de Clermont. Frédéric, grand amateur de sport, habite Champ-sur-Drac avec sa famille. Il a été élu municipal à Saint Pierre de Mésage. Sa venue était attendue depuis plusieurs mois ; aussi nous nous réjouissons de son arrivée. Sa riche expérience professionnelle et personnelle apportera beaucoup à la collectivité. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans cette nouvelle collaboration au sein de sa ville.



Infos mairie

TRAVAUX DE LA MAIRIE : le chantier va démarrer



Début 2024, les travaux de rénovation de la mairie vont commencer et cela pour une durée totale de 9 à 10 mois. Ces travaux engendreront inévitablement des modifications de l'accueil physique du public.

En effet, si l'accueil téléphonique est maintenu à l'identique, l'accueil physique sera organisé quant à lui sur rendez-vous. Par ailleurs, pendant les travaux, l'entrée de la mairie s'effectuera par le même accès prévu pendant la crise COVID-19.

Enfin, la municipalité souhaitant maintenir des conditions de travail agréables pour les agents, le télétravail sera privilégié pendant les périodes ne permettant pas leur présence physique.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la ville où nous vous tiendrons informés des éventuelles fermetures ou changements d'horaires liés au chantier. La mairie vous remercie par avance pour votre compréhension et patience pendant toute la durée des travaux.

Pour rappel, le projet de travaux de la mairie répond à 3 objectifs :

- la rénovation thermique du bâtiment pour une amélioration de la performance énergétique globale
- une meilleure accessibilité de l'ensemble des locaux et services accueillant du public
- une réduction des surfaces imperméables pour contribuer à la désartificialisation des sols

IN MEMORIAM



Gilbert Zaboni

La municipalité souhaite rendre hommage à Gilbert Zaboni qui nous a quitté le 18 juillet dernier. Élu municipal de 1989 à 2014, il s'est engagé 25 années au service du bien commun dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et plus particulièrement dans le domaine de l'eau avec des responsabilités au Siadi (Syndicat intercommunal d'assainissement du Drac inférieur) et au Sierg (Syndicat des eaux de la région grenobloise). Il était à l'avant-garde, car il y a plus de 20 ans, il faisait

la chasse aux fuites d'eau potable du réseau de distribution communal, améliorant significativement son rendement. Tous ceux qui l'ont connu, ont travaillé à ses côtés au bureau municipal, conseil, commissions, syndicats, ou avec la population, savaient pouvoir compter sur lui en toutes circonstances. Il servait tous avec bonne humeur, beaucoup de modestie et d'humilité.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- PIRES DOS SANTOS Liliana
LE 23 AVRIL 2023
- CHAVRIER Ambre
LE 24 mai 2023
- BERQUET Charly
LE 31 MAI 2023
- GIROUD Jules
LE 31 MAI 2023
- LOPINOT Chloé
LE 10 JUIN 2023
- LANDRIEUX Swan
LE 02 JUILLET 2023

MARIAGES

- NAVARRE Maxime et DROGUE Émelyne
LE 17 JUIN 2023
- PISANT Philippe et LE GOYET Estelle
LE 17 JUIN 2023
- COLANGELO Alexis et ANDRÉ Solène
LE 17 JUIN 2023
- CHATEAUVIEUX Alain et MARTIN Roseline
LE 17 JUIN 2023
- JUSTE Éric et QUINTANA Nancy
LE 22 JUILLET 2023
- NAVARRO Cédric et AYMES Lorette le 26 AOÛT 2023

DÉCÈS

- LISI Antonino
LE 24 DECEMBRE 2022
- ANDRÉ Jean-Paul
LE 16 AVRIL 2023
- MERMIN épouse GUAZZONE Marie-France
LE 14 JUIN 2023
- BOIRON veuve MONON Andrée
LE 04 JUILLET 2023
- ZORRO veuve CARVALHO Adriana
LE 08 JUILLET 2023
- ZABONI Gilbert
LE 18 JUILLET 2023
- CARLE Dominique
LE 22 JUILLET 2023
- GAUTIER Martial
LE 23 JUILLET 2023
- BIRRE veuve COUREAUT Colette
LE 29 JUILLET 2023

Erratum

- MASÉGOSA José
LE 15 FÉVRIER 2023

Expressions politiques

Avec vous, construisons demain !

INVESTIR AUJOURD'HUI POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

En matière de budget, l'action éducative représente notre premier poste de dépenses.

La fréquentation des services périscolaires (restauration, temps d'accueil du matin et du soir) et extrascolaires nécessite une inscription préalable par le biais d'un service en ligne qui facilite les démarches administratives.

Chaque jour, près de 200 enfants déjeunent dans le restaurant scolaire et 140 enfants fréquentent l'accueil du matin/soir. Le centre de loisirs accueille 55 enfants par jour les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par des animateurs diplômés et du personnel technique formé.

Les inscriptions peuvent se faire pour 1, 2, 3 ou 4 jour(s) par semaine. Elles ne peuvent être prises en compte que dans la limite des places disponibles.

Aujourd'hui, nos différentes structures d'accueil ont atteint leur capacité maximale. La construction du restaurant scolaire de la future école maternelle permettra d'offrir de nouvelles places à la cantine.

Malgré le déploiement de mesures pour former des animateurs au sein de la commune, le métier reste sous tension et pose des problèmes de recrutement sur les temps périscolaires, et extrascolaires.

Nous sommes également confrontés à une augmentation des inscriptions et des annulations qui ont pour conséquence de réserver des places inutilement.

Nous menons donc une réflexion pour lutter contre ces annulations afin d'améliorer la gestion des places.

Notre politique s'articule autour d'une offre de services publics de qualité, respectueuse des besoins éducatifs et affectifs des enfants. Concilier leurs besoins et s'adapter aux spécificités de chaque famille n'est pas toujours possible. Nos structures évoluent pour répondre au mieux aux besoins avec un budget contraint par l'inflation et la crise de l'énergie qui réduisent nos marges de manœuvre.

Aux petits comme aux plus grands, nous souhaitons une belle année scolaire !

L'équipe de majorité "Avec vous, construisons demain"

Champ Autrement, agissons ensemble

LA PAROLE AUX JEUNES...

La proposition de la majorité de créer un conseil municipal des jeunes était une idée que Champ Autrement trouvait tout à fait intéressante d'autant qu'elle était aussi à son programme lors des élections de 2020. Mise en place en 2021, treize jeunes chenillard.e.s volontaires et plein d'enthousiasme y participent.

Le nom donné par la majorité « Assemblée des Jeunes Chenillards » est un peu surprenant dans la mesure où il semblait intéressant de faire le parallèle avec le conseil municipal élu. Ainsi « Conseil Municipal des Jeunes » semblait l'appellation la plus adaptée mais comme elle était proposée par l'opposition l'idée n'a pas été retenue.

La présentation des jeunes au conseil municipal du 13 juin 2023 a été un camouflet donné à l'opposition ! En effet, alors que les élus de Champ Autrement attendaient pour rentrer en séance du conseil, les jeunes ont été invités à entrer pour rencontrer les élus de la majorité sans l'opposition.

La vraie question que l'on se doit de poser après deux ans de mise en place est de savoir à quoi sert ce conseil. On occupe les jeunes de visite en visite et ils participent à des commémorations et événements organisés par la commune. Alors que l'intérêt d'un conseil des jeunes est de les faire participer activement à la vie de la commune et non les réduire à « inaugurer les chrysanthèmes ».

Par ailleurs, si l'on peut comprendre qu'il soit encadré par des animateurs il manque néanmoins la présence d'un ou plusieurs élus présents lors de leurs réunions pour faire le lien entre le pédagogique et la politique. Cela montrerait aussi que pour la majorité le CMJ n'a pas été mis en place pour l'affichage mais bien parce que derrière il y a une réelle volonté politique à considérer que les jeunes peuvent prendre des initiatives, être force de propositions, et les reconnaître capables de porter un projet.

Ils ont une opinion et des idées dans tous les domaines de la vie publique, écologie, environnement, sport, culture... et leur donner un budget à gérer aurait été un geste fort de la majorité afin qu'ils puissent faire l'apprentissage des choix politiques.

Nous attendons là aussi de l'action !

Les élus de Champ Autrement, Fabrice Deutsch, Jean-Marc Grenier, Nadège Mollard et Muriel Riou.



3, rue Malakoff, 38031 Grenoble - Cedex 01
Tél. : 04 76 59 59 59 - Fax : 04 76 42 33 43
Mail : formulaire à remplir sur le site de la METRO, rubrique contact
Site : www.lametro.fr

Déchèterie métropolitaine
Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac
Tél. 04 76 68 70 94

Du 1^{er} novembre au 31 mars :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00-12h00 / 13h30-17h30
Mardi et jeudi : 13h15-17h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2022 :

Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
Mardi : 13h15-18h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
Jeudi : 13h15-18h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Samedi : 9h-12h / 13h30-18h

Déchets

N° vert 0 800 500 027

Le service de collecte des déchets ménagers ne subira pas de variation les jours fériés de cette année 2023.

Exceptions : Il n'y aura pas de ramassage le 1^{er} mai et le 25 décembre.

Eau potable

04 76 86 20 70

Régie assainissement

N° vert 0 800 500 048

Permanence de l'architecte conseil

Sur rendez-vous au 04 76 68 48 97

INFOS PRATIQUES

Affaires générales, état civil

Fermé le mercredi.

Tél. 04 76 68 48 86

affaires.generales@ville-champsurdrac.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Accueil sur rendez-vous (en cas d'urgence contacter l'accueil Mairie)

Tél. 04 76 68 48 80

beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr

ou ccas@ville-champsurdrac.fr

Éducation, enfance et jeunesse

La tour des 4 saisons, rue du 8 mai 1945, Le Village

Tél. 04 76 68 73 15

vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr

Médiathèque

1, rue Général Delestraint

Tél. 04 76 68 83 82

mediatheque@ville-champsurdrac.fr

Mercredi : 9h00-12h00, 14h00-18h30 /

Jeudi : 14h00-18h30 / Samedi : 9h00-12h00

Police pluricommunale

Tél. 04 76 68 48 91 - 06 08 32 96 83

policepluricommunale.jccb@gmail.com

Urbanisme

Permanence téléphonique le mardi et le jeudi

de 9h00 à 12h00

Tél. 04 76 68 48 97

urbanisme@ville-champsurdrac.fr

M. le Maire

Le jeudi sur rendez-vous

Tél. 04 76 68 88 57

Avocate

Le samedi matin, tous les 2 mois

sur rendez-vous téléphonique

Tél. 04 76 68 88 57

Marché

Place Émile Zola

Mercredi et samedi matin

Relais Petite Enfance (RPE)

Tél. 04 76 78 89 09

rpe@lesicce.fr

La poste

Lundi : fermée / Mardi, mercredi : 9h00-11h30 /

Jeudi : 9h00-11h00 / Vendredi, samedi : 9h00-11h30

Hervé Taxi Champ

Tél. 06 71 63 06 57

taxi.alpes38@free.fr

NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen	112
SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Brigade de Vizille (en journée de 8h à 19h)	04 76 78 98 50
Pompiers	18
N° d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler (SAMU, pompiers, gendarmerie)	> envoyer un SMS au 114
Urgences médicales non vitales	0 810 15 33 33
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Dentiste de garde	04 76 00 00 66
Enfance maltraitée	119
Service spécialisé dans les violences faites aux femmes	3919
Urgence gaz	0 800 47 33 33
Eau potable	09 72 67 50 38
Urgence électricité	04 76 33 57 00
SOS Vétérinaire	04 76 47 66 66

Défibrillateurs cardiaques

disponibles sur les façades extérieures des entrées principales de ces établissements : Salle Émile Zola, Gymnase, Espace Culturel Navarre, Centre de Loisirs, Chalet du plan d'eau.

Maison médicale de garde de Vizille

101, rue du 19 mars 1962 à Vizille

Sur rendez-vous - Tél. 04 76 08 47 09

Infirmières

Champ-sur-Drac

Centre social Le Lendit

Tél. 06 78 18 01 09

Saint-Georges-de-Commiers

138, rue du Sautaret

Tél. 06 31 04 76 63

Soins de nuit

Saint-Georges-de-Commiers

Tél. 07 86 82 67 71

Médecins généralistes

2, rue Lesdiguières

38560 Champ-sur-Drac

Docteur Frédérique HENRY

Docteur Victoria FUMAT

Du lundi au vendredi sur RDV

Tél. 04 56 14 80 90

Kinésithérapeutes

Mathilde BASSALER,

Marie-Claude HINDELANG,

Pascale WESTRELIN

39, av. Louis Colmard

Tél. 04 76 68 79 82

Ostéopathe

Fanny SARGIAN

Impasse des Boutassiers, ZA du Cloud

Tél. 06 81 69 14 25

Pharmacie Espié

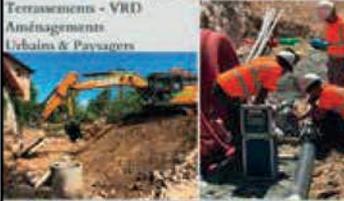
Nicolas et Marie-Christine ESPIÉ

132, av. du Pavillon

Tél. 04 76 68 86 72

TOUTENVERT
Travaux Publics & Paysagers

Terrassements - VRD
Aménagements
Urbains & Paysagers




25 ZI La Gloriette 38160 CHATTE
ZA Actipôle 38113 VEUREY VOROIZE
www.toutenvert.fr

Geoffrey POLIN
Création et entretien de parcs et jardins

**CHLORO
PHYLLE
PAYSAGE**

Taille de haies - Elagage
Gazon - Plantation

5, rue des Artisans - ZI
38560 Champ-sur-Drac
06 18 70 90 60
polin.paysage@gmail.com

ELECTRICITE GENERALE

**INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN**
Bâtiment et industrie
Chauffage électrique

**Ets
JAKUTAGE**

73, av. Georges Clémenceau
38560 Jarrie
Tél. **04 76 78 60 35**
Fax **04 76 78 69 36**
Lionel Colin 06 74 59 50 25
Thierry Jourdan 06 78 00 08 54



Artisan **Laurent FINET**
Peinture
Papier peint
Décoration d'intérieur

28, Chemin du Cloud
38560 CHAMP SUR DRAC
Tél. **04 76 75 13 17**
Port. **06 86 16 21 91**




La Pharmacie de Champ-sur-Drac

132, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac
Tél. 04 76 68 86 72
Fax 09 70 62 00 00



SARP Centre Est 24h/24
7J/7

L'assainissement au sens propre

- VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
- DÉBOUCHAGE ÉGOUTS
- NETTOYAGE CUVES À FIOUL
- BACS À GRAISSES
- CONTRATS D'ENTRETIEN
- INSPECTION VIDÉO



CHAMP SUR DRAC
04 76 68 78 54
sarpce.grenoble@groupe-sarp.com
DEVIS GRATUIT

Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur



64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél/Fax : 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr
<http://verslarbre.free.fr>

Ateliers Peyronnard
mécanique de précision

74, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac

Tél. **33(0) 4 76 68 88 61**
Fax **33 (0) 4 76 68 89 15**

mail :
contact@atelierspeyronnard.com

Laurent Godard
Entreprise

**Fenêtres - Volets roulants
Portes de garage - Portails
Stores - Vitrierie**

350, rue Général de Gaulle
38220 Vizille
04 76 78 87 92
www.laurentgodard.fr



Avançons ensemble vers
votre projet immobilier

Martine REBORA
Conseillère immobilier
06 89 65 23 99
martine.rebora@iadfrance.fr

Champ-sur-Drac, Jarrie,
Vizille, Grenoble et alentours

iadfrance.fr

Hervé Taxi

Commune de stationnement :
Champ-sur-Drac

06 71 63 06 57
taxi.alpes38@gmail.com



VOUS SOUHAITEZ UN ESPACE PUBLICITAIRE DANS CONFLUENCES ?

Contactez le service communication : communication@ville-champsurdrac.fr